

Sujet : [INTERNET] AOEP_Berrac_Observation_Suivi_agricole

De : Anonyme <anonyme1234@orange.fr>

Date : 19/09/2022 18:36

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Le dossier d'enquête publique ne présente pas d'alternative dans le cas où le **suivi agricole** de trois ans des plantations de plantes aromatiques n'est pas concluant et reclasse le projet comme constituant une consommation injustifiée de l'espace agricole.